

## La progression logique dans le développement

### SYMBIOTICS.

*Le spécialiste genevois de la microfinance a reçu l'agrément de la Finma en tant que gestionnaire de placements collectifs.*

Symbiotics affiche une masse sous gestion de 500 millions de francs. Les explications du CEO Roland Dominicé.

### Que va changer l'obtention de cette licence pour Symbiotics?

C'était une nécessité vu l'évolution réglementaire en Europe et en Suisse, et cette licence va favoriser le développement de nos activités. A ses débuts en 2004, notre société était focalisée sur la recherche buy side et le conseil, puis nous sommes devenus leader dans le conseil en investissement en microfinance, tout en ayant une activité de structuration obligataire. Depuis 2008, nous sommes gérants tiers pour des fonds lancés par des promoteurs suisses, allemands ou originaires du Liechtenstein notamment. La suite logique était de devenir surveillés par la Finma.

### Comment cela?

Dès mi-2013, nous devons être soumis à la surveillance de la Finma pour pouvoir continuer à gérer nos mandats. Car les fonds européens de microfinance sont considérés comme des fonds alternatifs, et sont donc couverts par la directive AIFM.

### Avez-vous réfléchi à la possibilité de vous implanter sur le territoire européen?

Ouvrir un bureau au Luxembourg était effectivement l'une de nos options. Mais ce n'a pas été nécessaire, puisque la Suisse a signé un accord d'équivalence avec le Luxembourg et la Loi sur les pla-



**ROLAND DOMINICÉ.** Record de nouveaux volumes en 2012.

cements collectifs de capitaux a été révisée, en allant parfois plus loin que l'AIFMD.

### Cette licence vous permettra-t-elle d'élargir votre gamme de produits maison?

Nous avons lancé un fonds de fonds sur l'investissement durable dans les marchés émergents l'été dernier, en association avec la banque Gonet. Maintenant que nous sommes en conformité avec les réglementations suisse et européenne, nous pouvons également proposer notre expertise à des promoteurs ou à des entités ne souhaitant pas obtenir de licence, comme Oxfam. Par ailleurs, nous gérons ou conseillons une quinzaine de fonds de microfinance ou de financement de PME. De nouveaux produits sont en cours d'élaboration suite à des demandes de la part d'institutionnels suisses et européens.

### Comment évolue la demande d'investissement en microfinance ou en financement de petites entreprises dans les pays émergents?

Elle repart depuis l'an dernier, après avoir atteint un plateau en 2009-2011. En 2012, nous avons atteint un record de nouveaux volumes d'investissements, à 300 millions. La demande de fonds et de gérants est à nouveau dynamique.

INTERVIEW:  
SÉBASTIEN RUCHE

## Credit Suisse commente les enquêtes allemandes

Les enquêteurs du fisc allemand ont continué hier leurs perquisitions chez des particuliers soupçonnés de fraude fiscale. Ces opérations qui ont débuté mardi interviennent après l'achat par le Land de Rhénanie-Palatinat d'un CD contenant 40.000 données sur des comptes bancaires secrets. «Des perquisitions approfondies qui n'étaient pas faisables hier seront menées aujourd'hui encore», a annoncé le ministère public de Coblenche à l'agence de presse allemande dpa, refusant de révéler dans quels Länder les recherches avaient été menées. Selon le procureur général Hans Peter Gandner, l'enquête durera plusieurs mois.

Selon *Der Spiegel*, les renseignements contenus dans le CD, dont l'achat a coûté 4,4 millions d'euros au Land de Rhénanie-Palatinat, concerneraient plus de 10.000 Allemands qui détiennent des comptes en Suisse. Ce chiffre n'a pas été confirmé par les autorités rhénan-palatines. Mardi, à la suite des soupçons de complicité en matière de soustraction fiscale, le ministère

public de Coblenche a ouvert des enquêtes visant les collaborateurs du Credit Suisse et ses filiales Clariden Leu et Neue Aargauer Bank, ont communiqué les autorités qui n'ont pas précisé le nombre de personnes concernées.

Marc Dosch, porte-parole de Credit Suisse dont le siège est à Zurich, a précisé hier que la banque avait conseillé il y a déjà longtemps à ses clients allemands de vérifier leur situation par rapport à la législation fiscale de leur pays. «Si cela n'est pas fait, nous mettrons fin au cours de l'année à nos relations avec ces clients», a-t-il ajouté. Il souligne que cela fait environ deux ans que Credit Suisse, tout comme UBS et Julius Baer, les appelle à régulariser si nécessaire leur situation.

En 2011, Credit Suisse a versé 150 millions d'euros pour mettre fin à une enquête concernant certains de ses employés dans la ville allemande de Düsseldorf, soupçonnés d'avoir aidé des ressortissants allemands à frauder le fisc. Julius Baer a conclu un accord similaire, UBS toujours pas. - (ats)

## Optimiste malgré les reflux

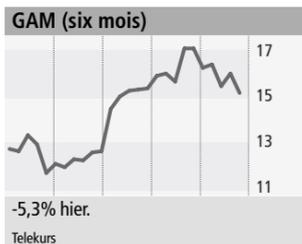
**GAM.** Le début 2013 est marqué par la clôture d'un important mandat et des reflux chez Private Labelling Partners.

Le gestionnaire de fortune GAM a enregistré au premier trimestre 2013 une progression de 2%, par rapport à fin 2012, à 119,0 milliards de francs de la masse sous gestion. Malgré des afflux bruts d'argent nouveau «solides», l'établissement a souffert de reflux nets d'argent frais sur la période, a-t-il annoncé hier. Comparé à fin mars 2012, la masse sous gestion a augmenté de 8%, a précisé GAM.

Le montant annoncé se situe dans le bas de la fourchette des prévisions des analystes interrogés par awp, qui tablaient dans leur consensus sur une masse sous gestion de 120,6 milliards. La fourchette de leurs attentes variait de 119,0 à 122,8 milliards.

Les avoirs tangibles de GAM se sont établis à 501,5 millions, en baisse de 13,7% par rapport à fin 2012 en raison du rachat d'actions en seconde ligne de négoce. Les liquidités ont quant à elles diminué de 23,5 millions à 480,5 millions. «L'activité de la clientèle a été très vive au premier trimestre, avec des afflux bruts d'argent nouveau solides autant chez GAM que chez Swiss & Global Asset Management», a souligné l'établissement zurichois.

La clôture d'un mandat par un important client et des reflux chez Private Labelling Partners (PLP) de Swiss & Global Asset Management ont conduit à des reflux nets d'argent nouveau sur les trois premiers mois, a ajouté GAM, sans préciser de montant. Dans leurs prévisions, les spécialistes s'atten-



daient à une progression de 1 à 2 milliards des afflux nets d'argent frais. Les reflux au premier trimestre ayant été exceptionnels et très concentrés, GAM ne s'attend pas à ce qu'ils influencent la stratégie présentée début mars.

La direction s'était alors déclarée optimiste pour l'année en cours. L'établissement enregistre actuellement une nette activité de la clientèle, notamment au niveau des fonds spéculatifs. Le directeur financier Marco Suter avait affirmé que le ratio coûts/revenus devrait considérablement s'améliorer, notamment grâce à la nouvelle structure du groupe qui doit dégager des synergies de 5% des charges d'exploitation.

L'établissement table sur des perspectives «positives» pour le reste de l'année grâce au maintien de la demande de la clientèle.

GAM organise ce mardi une assemblée générale, où l'établissement proposera aux actionnaires un dividende de 0,50 franc par titre. Les porteurs devront également voter sur l'annulation de 10,1 millions d'actions, rachetées dans le cadre d'un programme courant de 2011 à 2014. GAM s'est réorganisé en début d'année,

changeant d'une holding financière à part entière à une structure beaucoup plus intégrée. La direction ne s'attend pas à des coûts exceptionnels liés à la restructuration.

Après ces changements, la direction a été modifiée le 17 avril. David Solo, directeur général des deux unités, a pris la nouvelle fonction de patron du groupe. Johannes de Gier a abandonné ses fonctions de directeur général de la holding pour occuper le poste de président.

A la clôture hier, l'action GAM cédait 5,28% à 15,25 francs, les reflux d'argent frais ayant clairement déçu les analystes. Teresa Nielsen, de Vontobel, explique

que les reflux extraordinaires ont maintenu le montant des avoirs sous gestion (AuM) en deçà de ses attentes. La société estime cependant que les effets sur la rentabilité resteront limités. D'autres activités, affichant des marges plus importantes, ont en effet enregistré des afflux d'argent frais. L'analyste ne procédera en conséquence qu'à de légers ajustements. Andreas Venditti, de la Banque cantonale de Zurich (BCZ/ZKB), affiche aussi sa déception, après les prévisions optimistes de la direction début mars. En revanche, il estime que les reflux constatés n'influenceront pas outre mesure ses estimations, hormis une légère baisse du bénéfice par action. ■

## Sens de l'afflux brut

**Compte tenu du caractère «exceptionnel et très concentré» des sorties nettes de fonds décevantes essuyées par GAM au cours du premier trimestre 2013, celles-ci ne devaient pas préteriter la dynamique opérationnelle de l'asset manager zurichois en voie de réorganisation. Le processus d'intégration mesurée de ses métiers auquel s'est finalement résolu la direction du groupe pourrait cependant s'en trouver ralenti. Le marketing enseigne qu'il est plus aisé et avantageux de fidéliser et de garder ses clients que d'en acquérir de nouveaux. La direction du groupe ne manquera pas, le cas échéant, de tirer les enseignements de la perte du gros mandat institutionnel essuyé par GAM, l'unité centrée sur les hedge funds, au cours du premier trimestre écoulé. Malgré le caractère très disputé du marché de la gestion institutionnelle. Reste qu'en matière d'investissements, la fidélité n'est pas toujours une vertu cardinale. C'est la performance qui compte. Or la performance positive et le niveau robuste des afflux bruts de fonds de la clientèle souligné par le groupe tant pour GAM que pour l'enseigne Swiss & Global reflète une autre qualité intrinsèque d'un gérant d'actifs mais qui doit être protégée. (Piotr Kaczor)**

## Nouvelles accusations de la justice américaine

### FRAUDE FISCALE.

*L'affaire concerne un avocat du cabinet suisse Niederer Kraft & Frey et un dirigeant de la banque privée Frey.*

Un banquier et un avocat suisses ont été formellement mis en accusation mardi aux Etats-Unis. Selon un communiqué du procureur fédéral de New York, ils sont accusés d'avoir dissimulé «des millions de dollars dans des comptes en banque» suisses.

Un associé du cabinet d'avocat suisse, Niederer, Kraft & Frey, enregistré au barreau de New York, et un directeur de la division de banque privée Frey sont accusés d'avoir «conspiré avec des contribuables américains parmi leurs clients et avec d'autres. Le but était de dissimuler des millions de dollars dans des comptes étrangers et d'échapper à l'impôt aux Etats-Unis sur ces sommes», explique le communiqué du procureur new-yorkais Preet Bharara.

La banque Frey a confirmé hier qu'elle était bien la banque nommée par le tribunal de New-York. L'établissement privé zurichois

avait bénéficié d'un afflux «de 300%» de clients après que UBS et Wegelin and Co. eurent passé des accords avec la justice américaine.

L'un des accusés serait Stefan Buck, directeur de la division de banque privée. La banque Frey a précisé qu'elle examine actuellement la situation juridique qui prévaut pour elle à la suite de l'inculpation de l'un des membres de sa direction et a fait savoir qu'elle

s'exprimera sur le sujet à un moment opportun.

La banque a toutefois fait valoir le droit à la présomption d'innocence de son collaborateur. Mercredi après-midi, le cabinet d'avocats Niederer Kraft & Frey n'avait quant à lui pas pris position. Pour l'heure, aucun des deux accusés n'a été arrêté. Les deux résidents suisses pourraient se voir infliger une amende ainsi qu'une peine de prison de deux à cinq ans. - (ats)

## Petit qu'en apparence

**Une accusation de plus du procureur new-yorkais Preet Bharara, craint par tout le secteur financier, particulièrement par Wall Street. Mais elle a quelques aspects particuliers. L'avocat accusé, Edgar Paltzer, passe pour un expert pour toutes les questions juridiques liées à la mise sur pied de structures d'optimisation fiscale, notamment par le biais de trusts. Il figure d'ailleurs parmi les conseillers de la SATC, l'association suisse des trusts. Si les autorités américaines arrivent un jour à forcer Edgar Paltzer à collaborer, il pourrait devenir un témoin-clé pour repérer les bénéficiaires économiques des structures de trusts. Un autre aspect paraît encore plus néfaste pour la réputation de la place financière suisse: si un expert faisant référence se retrouve dans le collimateur de la justice américaine, il faut conclure que même lui a quelque peu mésestimé la situation. Que faut-il donc penser des autres spécialistes - et ils sont nombreux! - dans les cabinets d'avocats? Leur expertise se trouve d'autant plus remise en cause par cette nouvelle affaire qu'Edgar Paltzer s'est jusqu'ici illustré par un comportement absolument irréprochable. (Christian Affolter)**

### SUISSE-USA: Berne planifie sa position

Le Conseil fédéral a discuté mardi de la position à adopter dans les négociations en vue de résoudre la question des avoirs américains non-déclarés en Suisse, a indiqué l'administration fédérale hier. Ces débats n'ont pour l'heure abouti à aucun résultat, a précisé un porte-parole du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI). Ce dernier n'a pas souhaité s'exprimer sur une date concernant l'aboutissement de ces discussions.

### UBS ROMANDIE: Edouard Duc à la direction

Edouard Duc sera le nouveau directeur d'UBS Romandie à partir du 1<sup>er</sup> juin. Il succédera à Alain Conte qui devient chef du secteur Clientèles Entreprises au niveau suisse, indique hier UBS. Edouard Duc est entré à UBS en 1982 où il a notamment dirigé l'unité vaudoise. UBS Romandie comprend Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Jura, soit quelque 1300 collaborateurs et 38 agences. - (ats)

### SWISS LIFE SELECT: 110 emplois à créer

Swiss Life veut augmenter les effectifs en Suisse de sa filiale Swiss Life Select. Les 550 conseillers actuels verront leur nombre augmenter d'environ 20% dans les trois années à venir, déclare le CEO de l'assureur vie, Ivo Furrer, dans la *Handelszeitung*, à paraître ce jeudi. M. Furrer envisage de déjà créer une centaine de poste dans les deux ans.